

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 5 OCTOBRE 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—A bâtons rompus, par Gaston-P. Labat.—A Denis Ruthban, par Brin d'Herbe.—L'hon. M. D. Girouard (avec portrait).—Poésie : Navis patrie, par W. Chapman.—Le concile et l'université.—A travers le Canada : Louiseville.—Carnet du *Monde Illustré*.—Saint-Antoine-de-Padoue de la Rivière-du-Loup-en-haut, par Pierre-Georges Roy.—Pauvre mouche, par Aimée Patrie.—Renseignements divers.—Courrier de la mode, par Blanche de Céry.—Le coin des enfants : Une brave petite ouvrière, par Lisette ; Le beau chêne ; La soupe.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Les fêtes universitaires à Montréal : M. l'abbé J.-B. Proulx, vice-recteur ; l'hon. juge L.-A. Jetté, doyen de la Faculté de Droit ; M. le Dr Rottot, doyen de la Faculté de Médecine.—Portraits des évêques du premier concile de Montréal ; Mgr l'archevêque Fabre, Mgr L.-Z. Moreau, Mgr J.-M. Emard, Mgr Paul Larocque, Mgr Max. DeCelles.—A travers le Canada : Louiseville, P. Q. : M. E. Vadebonceur, Monsieur J. Boucher, M. le chanoine Tessier, le Couvent, le Collège l'Eglise, édifice de la banque d'Hochelega, vue de la rivière du Loup, les scieries Tourville.—La nouvelle bâtisse de l'Université-Laval, à Montréal.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT TRENTE-SIXIÈME TIRAGE

Le cent trente-sixième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de SEPTEMBRE), aura lieu samedi, le 5 OCTOBRE, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

A BATONS ROMPUS

Le dieu de la chronique étant malade, on me demande quelques lignes, non pour le remplacer,—ce qui m'est impossible et le lecteur y perdrait—mais bien pour remplir le vide que l'absence de Ledieu fait parmi nous, absence qui sera de courte durée, grâce aux vœux sincères que nous faisons tous pour son retour à la santé.

J'accepte donc, mais avec crainte, moi qui n'ai jamais occupé le salon d'un journal, mais qui en ai toujours habité les combles.

Puisque je commence par un journaliste, parlons donc des journalistes. La question, quoique délicate, est de circonstance, et je n'en parlerai pas, comme certains, à propos de bottes. Cette profession, noble et ardue entre toutes, est l'une de celles dans laquelle il y a le moins d'union, d'harmonie, d'esprit de corps. En effet, à propos d'un rien, d'une virgule, d'un point, ils sont à plume tirée et toujours prêts à se mettre les poings sous le nez ou la botte ailleurs, mais il n'en font rien. Ces choses là amusent le public, qui rit d'eux, ce qui fait qu'on ne les prend plus au sérieux, en rien ni pour rien.

En France, comme me le disait, un jour, ici, un magistrat fort chevaleresque, le point d'honneur est tellement respecté, qu'on ne dit pas à quelqu'un : "je vais vous souffleter ou bien vous mettre ma botte quelque part." Mais on dit, l'action accomplie, si on n'y répond pas : "Vous avez eu l'honneur d'être souffleté ou botté par moi." D'où je conclus, pour l'honneur de l'homme, que ces choses-là doivent se faire et non se dire. Ce serait plus digne, on serait plus respecté du public et on ne passerait pas pour des Don Quichotte. Pour moi, ce que j'aimerais mieux, et qui, malheureusement, n'existe pas, ce serait un club de journalistes où on viderait toutes ces petites querelles verre en main. Ce serait une manière facile et agréable d'arranger, avec esprit, toutes ces petites mesquineries.

Les tristes procès criminels qui se déroulent à Montréal ont fait couler beaucoup plus de sang et d'encre que de larmes. Une curiosité malsaine et révoltante, heureusement réprimée ces jours derniers, semble avoir envahi le public, qui s'apitoie, les uns sur les victimes, les autres sur les accusés. Mais il est une chose sur laquelle personne ne semble s'apitoyer, chose dont beaucoup voudraient faire partie : ce sont les jurés. A les voir escortés partout des geôliers, on se demande s'ils ne sont pas forcés eux-mêmes.

En effet, après avoir quitté leur foyer, leurs affaires, qui en souffrent, ils ne peuvent rien faire, mais rien faire... sans être escortés. C'est une mission à rendre fou, et j'en connais un qui le deviendrait certainement, si un bébé, qui marche à peine, ne s'échappait des bras de sa mère pour venir, au passage, voler un baiser à son père. Dans ces cas là, la mission du juré est tellement accablante, qu'il doit parfois se dire intérieurement :

—Qu'on le pend ou qu'on le gracie au plus vite, mais qu'on nous rende à la liberté.

Mais, comme il y a des états de grâce pour tout, ils accomplissent leur sacerdoce avec bravoure et sacrifice.

Incontestablement, c'est le cas des jurés actuels.

Depuis quelque temps, les armes à feu font parler d'elles. Il ne se passe guère de jours que quelque maladroit ne loge, par imprudence, une balle dans le corps d'un homme.

Ces gens là me font l'effet de ce singe qui se coupe la gorge en se rasant.

Généralement, ils en sont quittes pour un léger blâme ou une légère amende.

Ce n'est pas assez. En attendant qu'on trouve une bonne loi contre eux, il nous semble qu'on pourrait faire sortir celle-ci :

1o. Tout détenteur d'armes à feu est obligé, sous peine d'amende, d'en faire la déclaration à la police ;

2o. Tout individu qui voudra se procurer une arme à feu ne pourra l'acheter que sur un permis du chef de police, auquel il aura expliqué ses motifs ;

3o. La vente des armes est prohibée, sans autorisation ;

4o. Tout porteur ou propriétaire d'armes à feu sera soumis à une taxe.

Cette mesure une fois prise, nous aurons moins d'accidents à déplorer et moins de meurtres par erreur.

L'exposition est terminée. Si j'en parle, c'est qu'il y a une chose qui m'a sauté aux yeux et qui m'a fait mal au cœur.

Lecteurs, vous ne le devineriez probablement pas, quand bien même je vous le donnerais en mille. La chose dont j'ai à vous parler, m'en déplaît aux directeurs de l'exposition, est une chose coupable, criminelle. J'ai vu là de fort beaux chevaux, de fort beaux chiens, mais ce qui m'a navré le cœur—c'est là le crime—c'est de voir que quelques uns d'entr'eux avaient l'appendice caudal coupé. Oui, lecteurs, ce bel ornement, ce panache dont la nature a orné les quadrupèdes, tant par pudeur que pour chasser les mouches, leur queue, enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, était coupée. Et bien, je n'hésite pas à dire que c'est un crime, car cette opération est au détriment de la beauté de l'animal.

Comme j'en faisais la remarque à un brave homme de la campagne, il me dit :

—Vous avez bien raison, et on devrait, au moins, la leur remplacer par une fausse queue, tout comme pour certaines femmes.

Comme j'ai trouvé l'idée aussi originale que pratique, j'ai cru devoir la soumettre aux Figaros de Montréal.

Allons ! Messieurs de la perruque à l'œuvre, et que la prochaine exposition voit des queues postiches à l'usage des chevaux et des chiens.

Une autre chose m'a frappé.

C'est de constater, dans nos rues, la présence des soldats et marins anglais. Comme cela égaie une ville et lui donne un air martial, la présence du costume militaire !

Ces fleurs ambulantes des champs de bataille, au milieu de nos belles Montréalaises fleuries, ont quelque chose qui en impose.

Pourquoi donc Montréal, qui a une caserne sur l'île Sainte-Hélène, n'aurait-il pas une troupe permanente ?... Quelques soldats, pris à Québec, Saint-Jean, Kingston, feraient fort bien ici, garderaient la poudrière et hisseraient le drapeau britannique, que l'étranger est surpris de ne pas voir flotter.

Pour finir. Méfiez-vous des étoffes à bon marché. En revenant de l'exposition, j'ai assisté à une scène tout à fait nature. Un couple, arrêté devant l'étalage engageant d'étoffes chatoyantes, fut appréhendé par un commis, lequel, la bouche en cœur, sous son nez crochu—c'était un juif—se mit à faire l'article :

—Bon teint, bon marché !

Au moment où il disait cela, passe un chien qui arrose subrepticement l'étoffe bon teint, et de bleue qu'elle était, l'étoffe devint rouge. Le mensonge du marchand avait fait rougir la marchandise.

Le couple fuit encore.

Gaston P. Labat

On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et l'on est satisfait de l'être par soi-même.